

L'atlas des paysages de 2006 intégrait le bassin de Gardanne dans l'unité paysagère du Pays d'Aix et de la haute vallée de l'Arc. Sa situation géographique le place dans une position stratégique entre les deux grandes agglomérations d'Aix-en-Provence et Marseille sans plus appartenir à l'une qu'à l'autre. C'est un bassin industriel qui porte des paysages singuliers, qui lui donne une identité paysagère spécifique.

C'est ainsi que le bassin de Gardanne devient une unité paysagère à part entière. Elle rassemble avec sa ville centre, Gardanne, les villes de Meyreuil, Bouc-Bel-Air, Simiane-Collongue et la zone commerciale de Plan de Campagne.

Le bassin de Gardanne s'identifie par ses paysages industriels et d'activités. C'est une unité paysagère urbaine mais c'est aussi un ensemble paysager fait de contrastes voire d'oppositions. En effet, tout ce qui fait l'urbanité de cette unité paysagère s'inscrit au cœur de reliefs boisés. Le regard est attiré par cet environnement : les versants du Montaiguet, les ubacs du massif de l'Étoile et en toile de fond, vers le nord, la montagne Sainte-Victoire qui dresse sa muraille de calcaire.

Il y a les lointains, horizons boisés et reliefs calcaires des massifs, et les paysages de proximité où se juxtaposent dans le plus grand désordre l'habitat, l'industrie et les activités qu'elles soient artisanales ou commerciales. On ne peut que s'étonner que se côtoient, dans une des plus grandes zones commerciales de France, les volumes massifs des enseignes commerciales et leurs abords minéralisés et la forme urbaine d'un village avec ses parcelles cultivées. Cette même opposition se retrouve à Gardanne et Bouc-Bel-Air où des parcelles agricoles s'immiscent dans le tissu urbain.

Mais l'identité paysagère du Bassin de Gardanne est bien celle de son tissu industriel et de son histoire minière.

Ce couloir a accueilli dès la fin du XVIII^e siècle des activités minières et porte aujourd'hui encore les empreintes de cette histoire industrielle. La centrale thermique, les puits des mines, l'usine Alteo mais aussi les cimenteries sont autant de silhouettes qui caractérisent les paysages, jusqu'à devenir pour certains de véritables éléments de paysage.



Les paysages du bassin de Gardanne : habitat et industrie avec en toile de fond des grands massifs calcaires, ici celui de l'Étoile

CHIFFRES CLÉS

Dimensions: 4,5 km d'est en ouest et 19 km du nord au sud.

Altitude maximale: 361 m, aux Quatre Termes, Fuveau

Altitude minimale : 112 m à Saint-Roch, les Pennes

Mirabeau

Superficie: 75,50 km²

Population: 48 503 habitants*

Relief: bassin

Communes: Bouc-Bel-Air, Gardanne, Meyreuil,

Simiane-Collongue (1)

* source INSEE dec. 2020 (1) Partiellement: Cabriès, Fuveau, Les Pennes-Mirabeau, Septèmes-les-Vallons





La centrale thermique de Gardanne

L'IDENTITÉ **DE** l'unité paysagère



La centrale thermique de Gardanne est un élément de paysage ; sa haute cheminée est un point de repère bien au-delà des simples limites de l'unité paysagère. Sa cheminée surgit au-dessus des massifs boisés qui l'entourent.

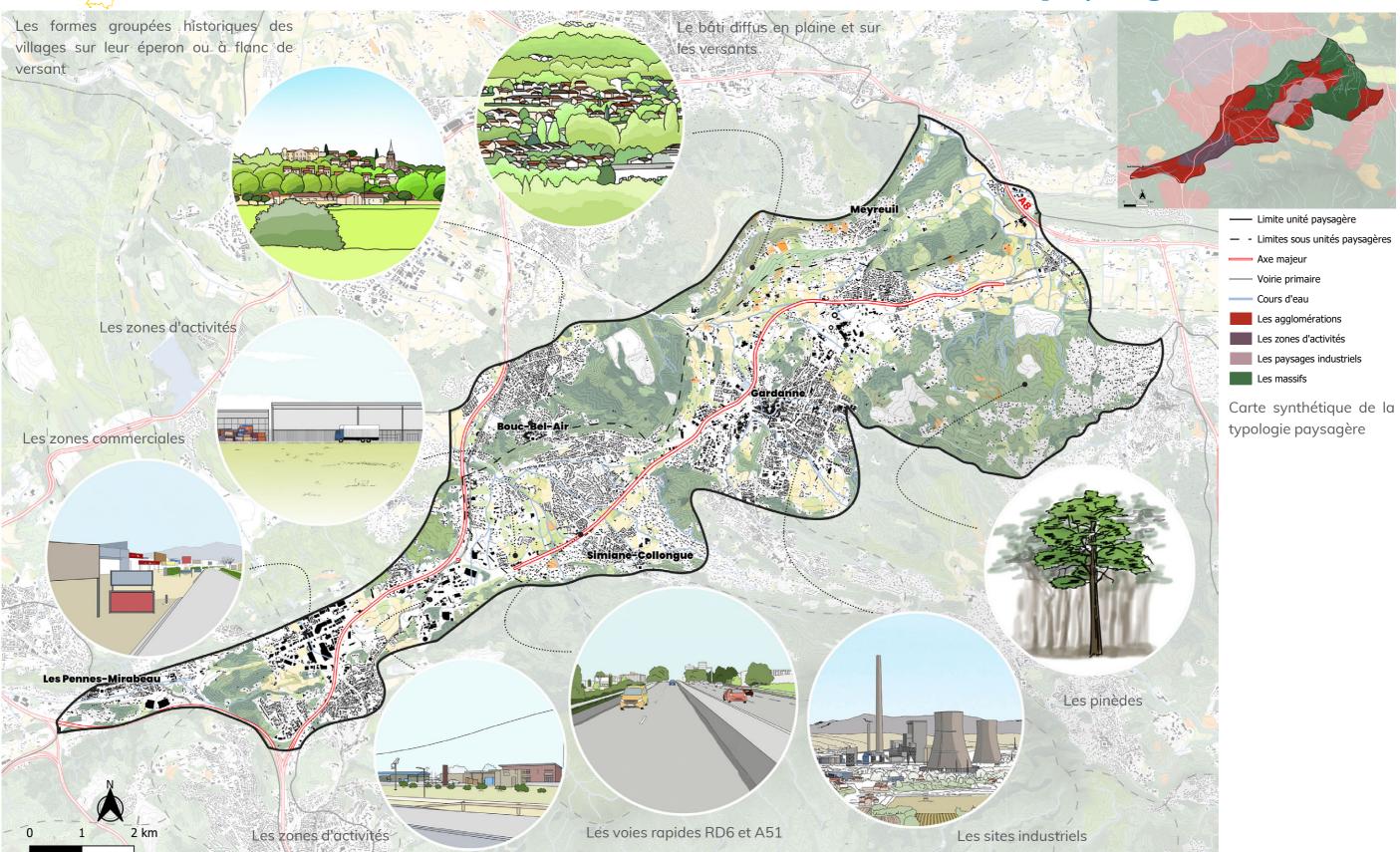
Les installations industrielles (centrale thermique, usine d'alumine...) ont des impacts sur les paysages mais aussi sur les milieux avec des activités particulièrement polluantes. Il est difficile d'oublier le processus de rejet des boues rouges, issues de la production d'alumine, au large du massif des Calanques. Ces déchets sont aujourd'hui stockés sur le site de Mange-Garri sur la commune de Bouc-Bel-Air.

Plusieurs de ces activités ont engagé une reconversion : le puits Morandat devient une pépinière d'entreprise et l'usine Péchiney devenue Alteo mettra un terme à la production de ses déchets toxiques en important les produits dérivés de la bauxite (se reporter à la fiche thématique "L'activité industrielle").

Il y a aussi les éléments devenus patrimoniaux, témoins d'une histoire qui a fait ce bassin. Les terrils se sont peu à peu revégétalisés et sont devenus des éléments de relief singuliers avec leur forme conique, incongrue au milieu des affleurements calcaires qui dressent leur verticalité. Les puits élancent, dans le ciel, leur structure métallique comme le puits Z ou leur tour comme le puits Morandat.

L'unité paysagère est traversée par une voie rapide et de très nombreux bâtiments d'activités se sont greffés aux abords de cet axe. Ils sont de toute taille et accueillent à la fois des activités artisanales, tertiaires ou commerciales. L'unité de paysage renferme aussi une des plus grandes zones commerciales de France : Plan de Campagne, 4º à l'échelon national en termes de fréquentation.

LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Cartographie: Signes Paysages



Paul Cézanne - Gardanne - 1886













© Signes Paysage

L'ocre clair de la pierre des villages, le gris du ciment des usines, les verts foncés, des pinèdes, le vert tendre des prairies et des blés au printemps, les blonds des cultures céréalières en été, le rouge de la bauxite, les couleurs cacophoniques de Plan de Campagne...telles sont les couleurs du Bassin de Gardanne.

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoléani.

Si peu d'écrivains ou de peintres ont raconté les paysages du bassin de Gardanne, il convient cependant d'évoquer les deux années passées par Paul Cézanne dans le village de Gardanne entre 1885 et 1886. Durant cette période, il peint un modeste cabanon, situé dans le quartier de Font-de-Garach. Pour le préserver, la ville se porte acquéreur de la parcelle et le restaure. Il est aujourd'hui à proximité d'un ensemble immobilier mais préservé.



Le cabanon de Cézanne en 2018

PREMIÈRES IMPRESSIONS

Le paysage aixois, c'est aussi la juxtaposition des parallélépipèdes enluminés des hangars des zones commerciales, les glacis des parkings, les giratoires et les autoroutes, la masse colorée des grands ensembles, les maisons dispersées depuis les champs jusqu'à la forêt proche...

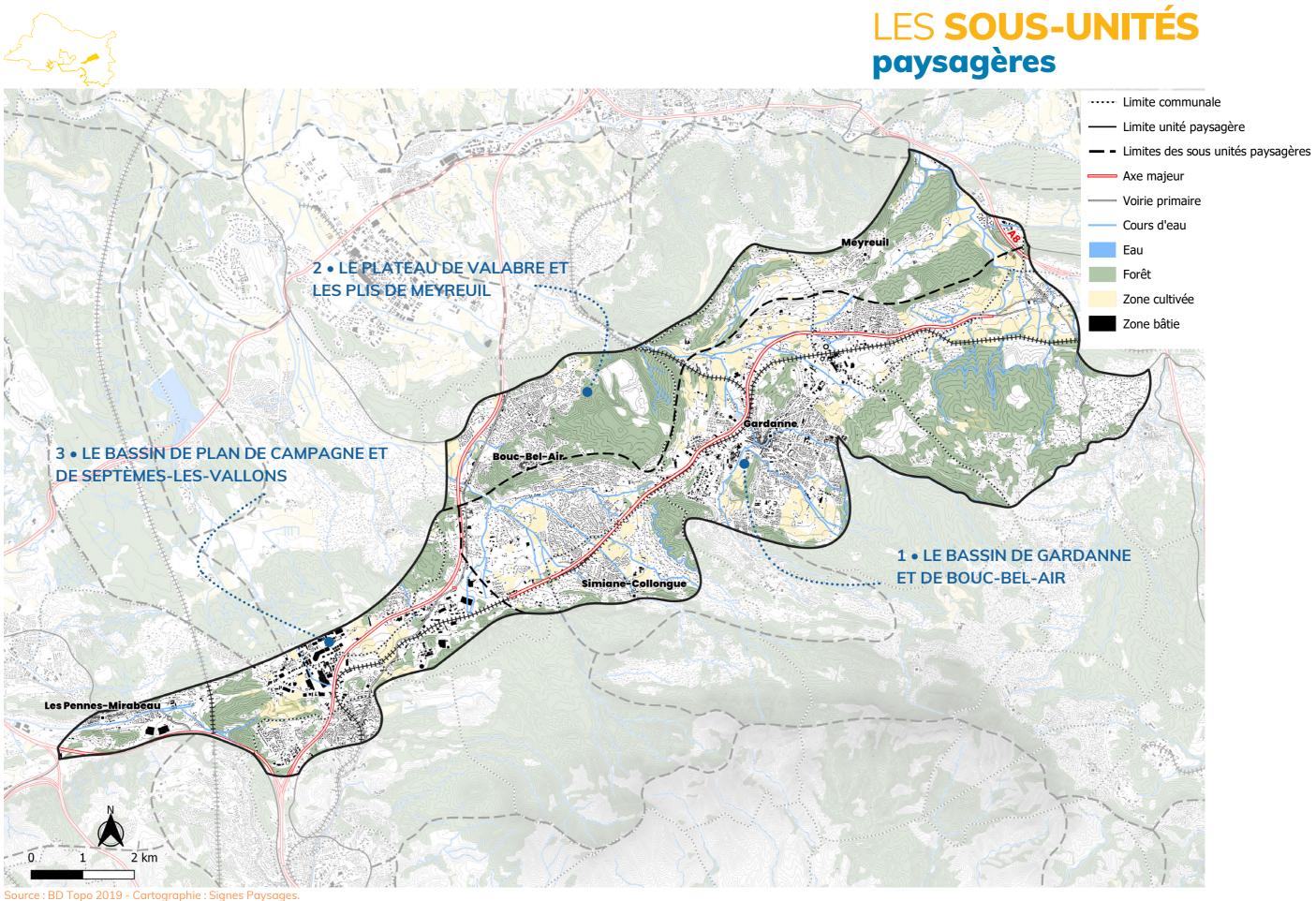
Le paysage aixois, c'est également le signal clignotant de la cheminée et les volumes épurés des tours de la centrale thermique de Gardanne, les cônes noirs des terrils des anciennes mines.

REGARDS SUR LE BASSIN DE GARDANNE

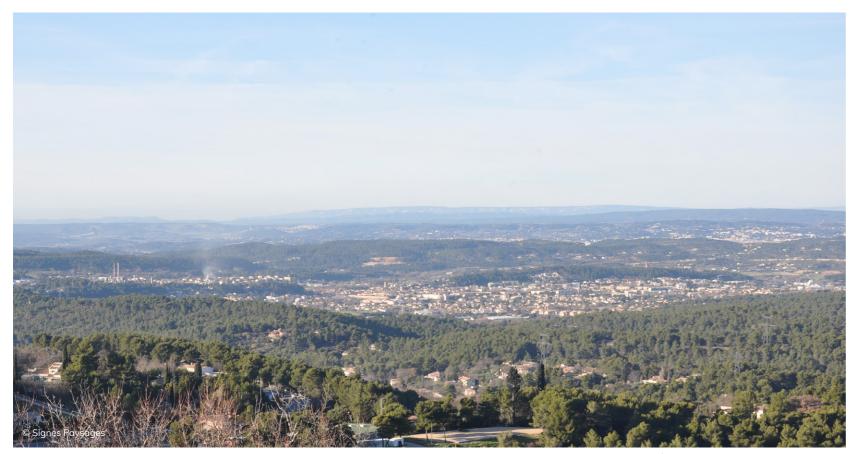
"Pour finir je vous dirai que je m'occupe toujours de peinture et qu'il y aurait des trésors à emporter de ce pays-ci qui n'a pas trouvé encore un interprète à la hauteur des richesses qu'il déploie". Ainsi écrit Cézanne de Gardanne à son ami Victor Chocquet en date du 11 mai 1886.*

^{*} source : site internet de la ville de Gardanne.

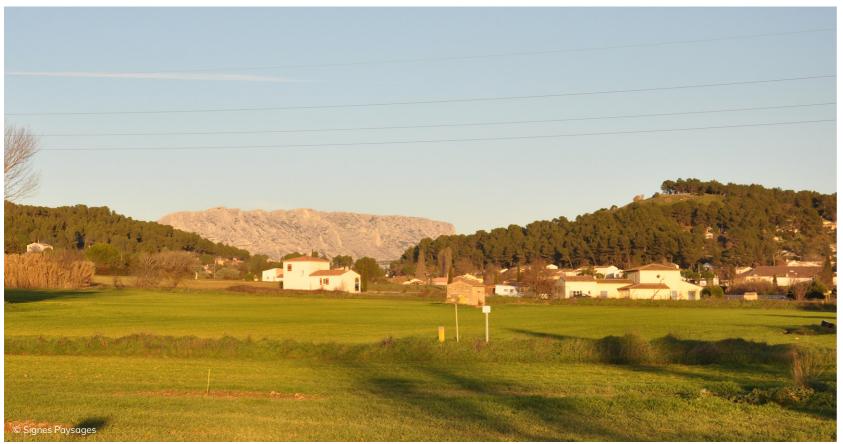
UNITÉ PAYSAGÈRE Le Bassin de Gardanne







Le bassin de Gardanne depuis Biver



Le Plan de Meyreuil et le Grapon à droite, depuis le lieu-dit Chabanu,en arrière-plan la montagne Sainte-Victoire

LES SOUS-UNITÉS paysagères

Source: atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités qu sein de l'unité.

1 • LE BASSIN DE GARDANNE ET DE BOUC-BEL-AIR

Le paysage industriel du bassin minier de Gardanne contraste avec les versants environnants de garrigue et de pinède et les cuvettes de vignes proches.

Le volume épuré des tours de réfrigération de la centrale thermique et sa cheminée clignotante, l'enchevêtrement rouge des superstructures de l'usine d'alumine, les chevalets des puits de mine, les cônes noirs des terrils sont la mémoire d'un paysage composé par les activités humaines.

Le paysage évolue : les activités minières périclitent, une voie rapide coupe le bassin, les zones commerciales s'étendent à proximité de la ville et l'urbanisation pavillonnaire occupe les piémonts des collines boisées.

2 • LE PLATEAU DE VALABRE ET LES PLIS DE MEYREUIL

Au sud du massif du Montaiguet, la petite cuvette cultivée de Meyreuil forme une respiration dans le relief. Les maisons se dispersent en couronne sous les bois.

Depuis les crêtes et le plateau sommital, les vues sont remarquables, amples et dégagées sur Aix-en-Provence, sur Gardanne et ses usines, sur la montagne Sainte-Victoire et sur la chaîne de l'Étoile.

Une urbanisation pavillonnaire diffuse occupe les piémonts et les vallons ainsi que quelques points hauts aux abords de Meyreuil.

Un violent incendie a ravagé le sud et le centre du massif au cours de l'été 2005.



Source: atlas des paysages 2006.

3 • LE BASSIN DE PLAN DE CAMPAGNE ET DE SEPTÈMES-LES-VALLONS

Cet espace fermé est encadré par les versants sud-ouest du Montaiguet, où se perche le village de Bouc-Bel-Air, par les versants sud de l'Arbois et les contreforts de l'ubac de l'Étoile. Une succession de plans cultivés et de zones urbanisées compose l'espace.

Le plan forme une zone de transition entre Marseille et Aix-en-Provence, un couloir de liaison qui concentre des activités artisanales et commerciales et une urbanisation désordonnée autour de la route et de l'autoroute Aix-Marseille.

Ce paysage périurbain a été initié à la fin des années soixante par l'implantation d'une des premières zones commerciales de France. L'urbanisation est décousue, confuse et les constructions banales ou clinquantes.

Une opération de rénovation a amélioré la trame paysagère et viaire de la zone commerciale.

Le paysage est coloré par une profusion d'enseignes et de signaux lumineux qui n'est pas sans créer une certaine magie la nuit venue. La masse géométrique d'une cimenterie fait signal sur le piémont.

Quelques secteurs cultivés subsistent sur les franges des piémonts et à l'est entre les lotissements et l'habitat diffus : terrasses d'oliviers, champs de céréales et prairies composent un paysage pittoresque avec des arrière-plans de falaises et les versants boisés de l'Étoile.



Le bassin de Plan-de-Campagne et l'autoroute A51



Un paysage agraire relictuel au cœur d'une unité paysagère urbaine et industrielle



Le centre ancien de Gardanne où le vocabulaire provençal perdure : allée de platanes, fontaine et façades colorées



Les franges boisées du plateau de Meyreuil



LES **STRUCTURES** paysagères



Source: atlas des paysages 2006

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ DE FRANGES BOISÉES ET DE LINÉAIRES ARBORESCENTS

La végétation naturelle s'interpénètre avec les terroirs, composant un paysage contrasté.

 Des pelouses rases, des garrigues éparses à chênes kermès ou romarin, des secteurs dégradés sur le Montaiguet, une garrigue dense et des bosquets de chênes verts, de chênes blancs, une pinède de pins d'Alep occupent les reliefs.

UN PAYSAGE AGRAIRE RELICTUEL

Les terroirs sur versants sont souvent à l'abandon et seuls quelques secteurs au pied du Montaiguet étagent encore quelques restanques d'oliviers ou d'arbres fruitiers.

UN PAYSAGE URBAIN À LA FORTE PERSONNALITÉ

Gardanne présente un paysage bâti marqué par les installations industrielles. Le vieux village sur sa butte peint par Cézanne ne se distingue plus, noyé dans un tissu d'immeubles sociaux et d'usines.

La ville du XIX^e siècle subsiste autour du magnifique cours ombragé de platanes. Le paysage bâti contemporain ne manque pas d'un certain pittoresque, avec l'usine Pechiney (devenue Alteo en 2021) aux structures métalliques carapaçonnées du rouge d'une gangue d'alumine et avec plus loin les volumes épurés de la centrale thermique.

Ailleurs, les chevalets des puits dominent les petites cités minières aux maisonnettes identiques.



Source: atlas des paysages 2006

UN CHAPELET DE VILLAGES

Leurs implantations sont diverses, caractéristiques des villages de Provence:

- Sur un accident de relief : Bouc-Bel-Air sur une butte du Montaiguet ou les Pennes-Mirabeau,
- En plaine : la Barque,
- Sur versant : Simiane-Collongue.

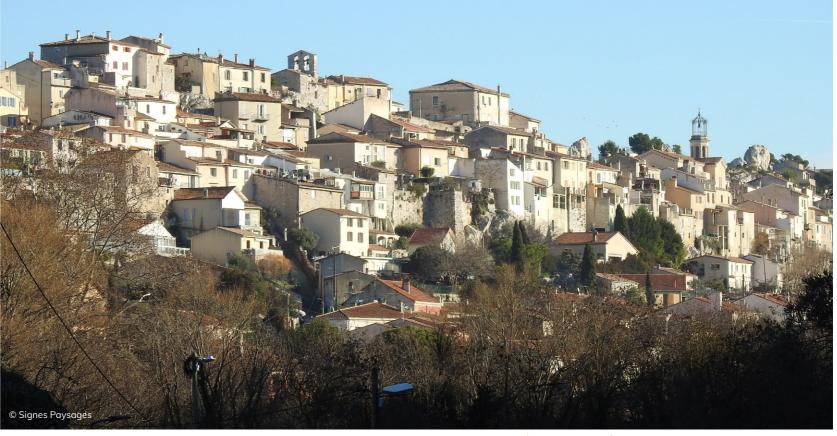
Les centres villageois anciens aux îlots bâtis resserrés autour de ruelles étroites sont bien conservés mais parfois occultés dans le paysage par une couronne pavillonnaire et un tissu hétéroclite de lotissements, d'immeubles ou de hangars.

Un tissu commercial, artisanal et industriel étendu marque les plaines, bouleverse les structures paysagères et génère un tissu périurbain souvent déconnecté du site :

- Le Plan de Meyreuil,
- Plan-de-Campagne

Des projets de recomposition et de qualification paysagère ont été entrepris à Plan-de-Campagne.

Les nouvelles implantations profitent de la démarche paysagère imposée et les aménagements y sont plus soignés.



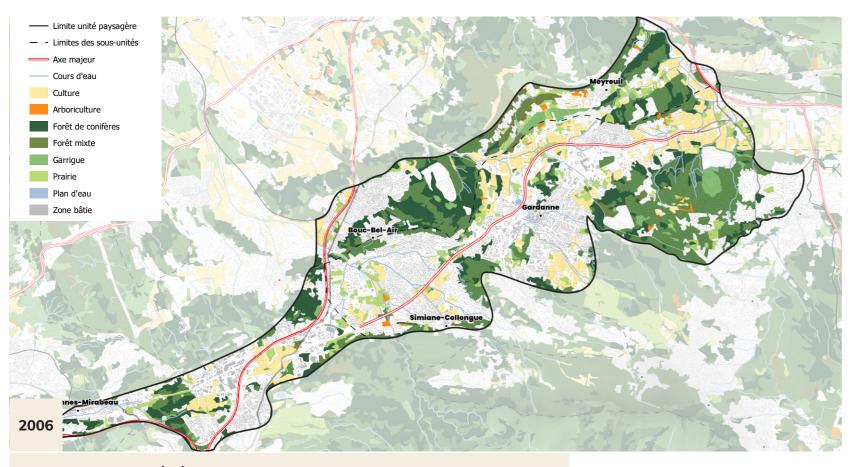
Inscrit sur sa crête, le village historique des Pennes-Mirabeau



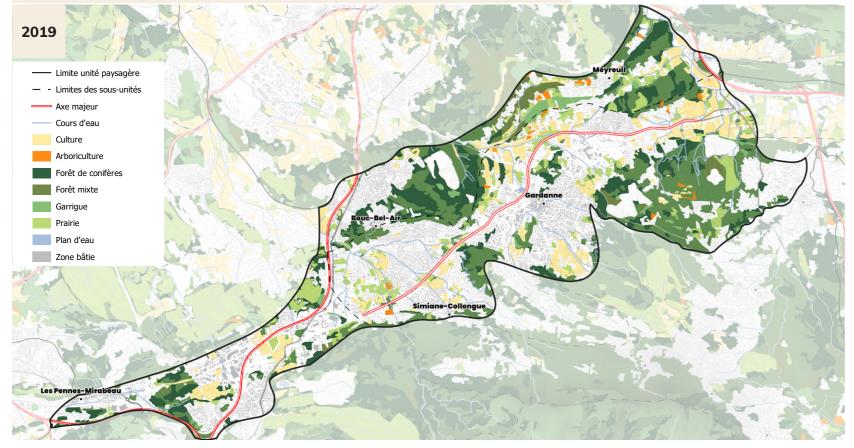
Les implantations récentes à Plan de Campagne



ZA les Cayols, aux Chabauds



LA COUVERTURE VÉGÉTALE



Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages

FOCUS SUR LES milieux naturels



Le bassin de Gardanne est une unité où se mélangent des zones de côtes et de collines, notamment aux abords de Bouc-Bel-Air et Meyreuil. Les secteurs de collines sont occupés par un couvert de garrigues ou de pinèdes à pin d'Alep (*Pinus halepensis*), omniprésentes dans le département.

Enfin, sur les parcelles encore agricoles se développent des espèces messicoles (la flore sauvage des champs et des friches), telles que l'Inule fausse-aunée (*Inula helenioides*) ou la gagée des champs (*Gagea villosa*), mais aussi en espèces animales inféodées aux agrosystèmes traditionnels comme des reptiles, des oiseaux ou des spécimens nocturnes de chevêche d'Athéna (*Athene noctua*).



Des spécimens remarquables de peupliers blancs en bord de cours d'eau



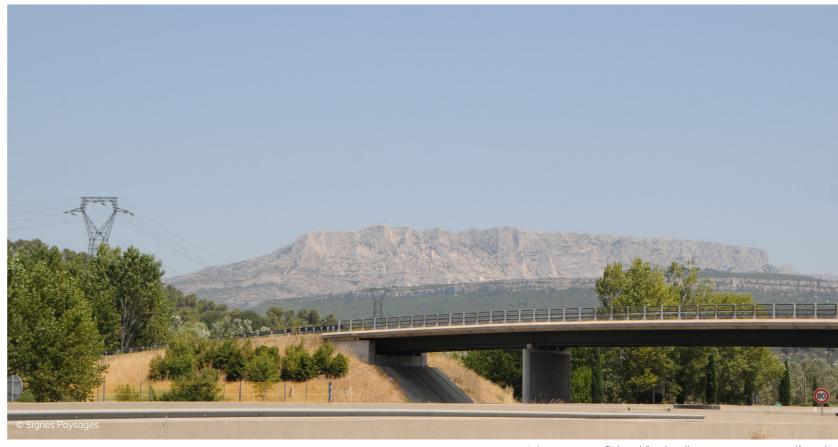
Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- Des panoramas sur la montagne Sainte-Victoire et le massif de l'Étoile.
- Un cadre paysager de collines boisées pour les paysages de proximité.
- La reconversion engagée de sites industriels.
- Un bassin économique dynamique et diversifié porteur d'emplois participant au dynamisme des centres bourgs.
- Une desserte viaire qui met à proximité les grands pôles économiques et urbains et les infrastructures majeures comme l'aéroport de Marseille Provence.

LES FRAGILITÉS

- Une industrie en milieu urbain, production d'alumine à Gardanne.
- Une pression urbaine forte sur les espaces agricoles et naturels.
- Une prépondérance de l'habitat individuel qui occupe les versants et plateaux.
- Une exposition au risque incendie des périphéries urbaines.
- Le désordre urbain, mélange de formes urbaines de taille et de forme contrastées : activités, habitat, industrie.
- Des zones commerciales et industrielles dont la faible valeur paysagère dévalorise le cadre de vie du bassin.
- Une voie rapide, la RD6, qui sectionne le bassin.



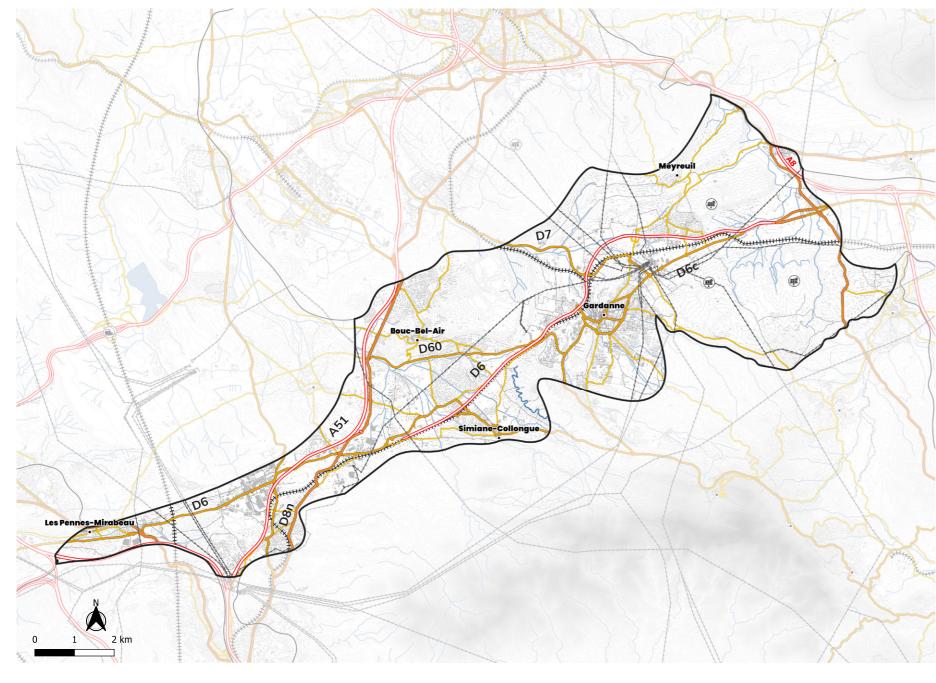
La montagne Sainte-Victoire s'impose souvent en arrière-plan



Des usages qui se mélangent : habitat, activités et agriculture



Une industrie en milieu urbain



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages

Limite unité paysagère

Cours d'eau

Voie rapide

Énergie

Parc photovoltaïque

Voirie secondaire

Réseau électrique aérien

Voirie tertiaire

HIII Voie ferrée

LA CARTE DES infrastructures



Ce couloir naturel a ouvert des voies de communication routières et ferrées. La voie ferrée a été créée au moment du développement des activités minières. Les gares de Gardanne et de Simiane-Collongue sont encore desservies par le réseau régional.

Exceptée cette liaison Marseille/Gardanne, l'essentiel des déplacements se fait par la route. Afin de faciliter la desserte des zones industrielles et éviter la traversée de Gardanne par le trafic Poids-Lourds, la D6 a été transformée en voie rapide. Si elle préserve ce centre-ville, elle fonctionne néanmoins comme un élément de rupture dans l'unité paysagère avec ses points de franchissement rares et ses échangeurs, au même titre de l'A51.

Le paysage de ces routes principales est celui des zones d'activités et industrielles qu'elles traversent. Selon leur insertion dans le relief, elles offrent des abords faussement naturels avec la végétation des talus qui masque l'urbanisation riveraine. Quand elles sont en surplomb, de larges panoramas s'ouvrent sur l'industrialisation de ce bassin en allant vers le sud tandis que vers le nord, la silhouette de la montagne Sainte-Victoire s'impose avec force.

Les autres voies, secondaires, traversent alternativement des zones pavillonnaires et des zones d'activités et commerciales. La variété de leurs paysages est celles des milieux traversés dans une hétérogénéité totale : parfois avec l'agrément des jardins associés à l'habitat individuel d'autres, plus fréquemment, dans la confusion des zones d'activités.

Des aménagements routiers (giratoires, élargissements...) ont été réalisés inhérents à l'ouverture de zones d'activités comme à la Barque.

Une voie dédiée au bus a été ouverte sur l'A51 en 2019 entre les Chabauds sur la commune de Bouc-Bel-Air et le raccordement avec l'A7 à Septèmes-les-Vallons.

L'unité paysagère est indiscutablement une unité urbaine et industrielle. Les vis-à-vis qu'elle entretient avec la montagne Sainte-Victoire et le massif de l'Étoile construisent un cadre paysager relativement exceptionnel à cette urbanité marquée.

Alors que l'industrie a engendré de profondes mutations dans les paysages au XIX^e et XX^e siècles, entre 2006 et 2021 c'est l'urbanisation qui transforme les paysages de l'unité paysagère, qu'elle soit associée à l'habitat ou aux activités.

Les communes de l'unité paysagère se sont engagées, dans leurs documents de planification urbaine, à préserver leurs zones agricoles et naturelles. Mais la pression urbaine est bien effective sur ces espaces. L'urbanisation s'est opérée à leur détriment.

Les Plans Locaux d'Urbanisme prévoient encore des zones réservées au développement d'activités et de logements, confirmant le statut urbain de cette unité paysagère.

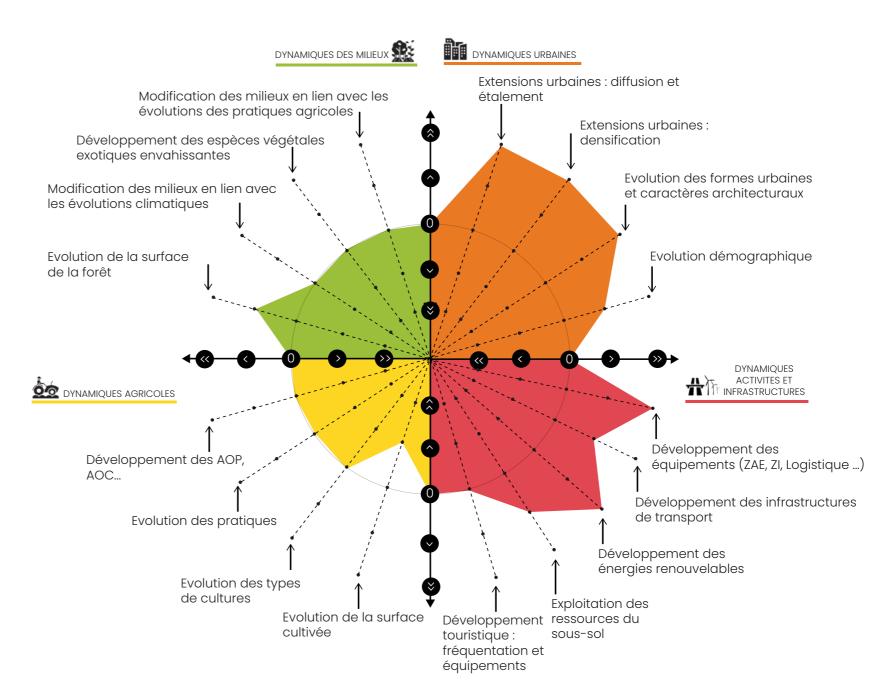
L'environnement boisé et sa sensibilité aux incendies fait peser aussi un risque de remaniement paysager.

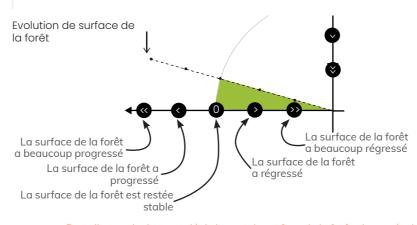
Plusieurs parcs photovoltaïques ont été créés, en lieu et place de sites d'extractions sur des crêtes et versants.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT :

- L'urbanisation
- Les activités économiques
- Les énergies renouvelables
- Le risque incendie

Les documents d'urbanisme protègent les espaces agricoles. S'ils sont minoritaires en termes de surface, ils sont essentiels dans l'armature paysagère. Ils permettent des respirations urbaines et mettent en valeur des éléments de relief et de topographie que les boisements et l'urbanisation effacent des perceptions.



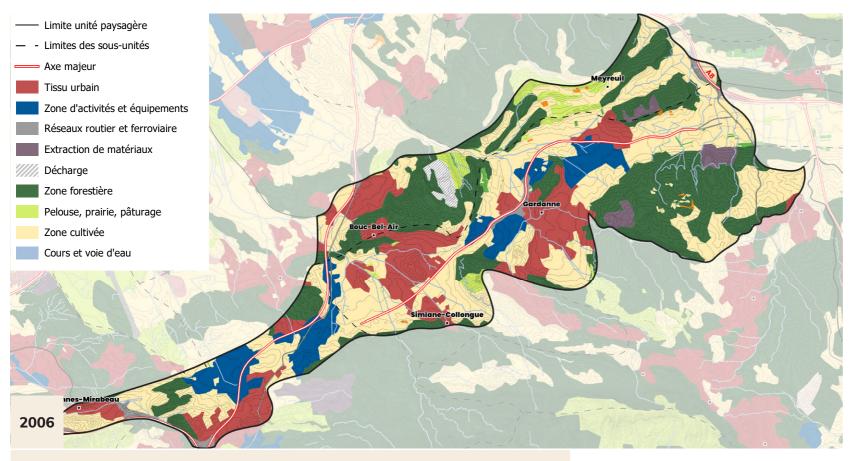


Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

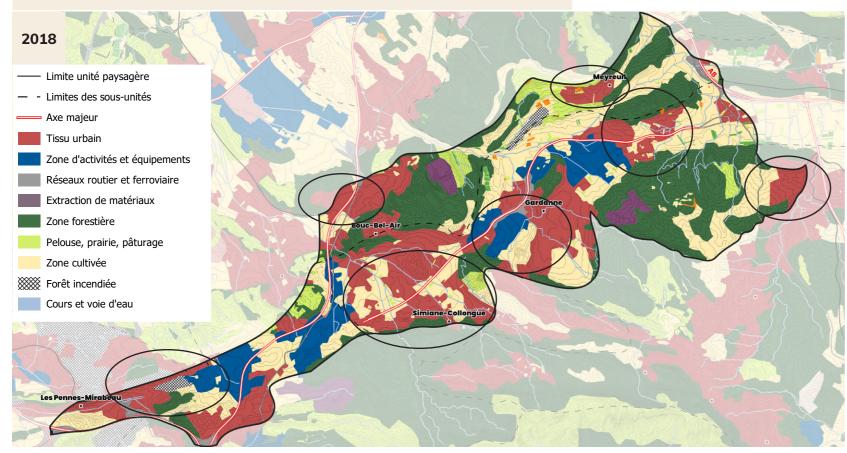
CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.



L'OCCUPATION DES SOLS



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols

Les cartes ci-contre révèlent les dynamiques d'évolutions urbaines et paysagères. Elles révèlent l'expansion importante de l'urbanisation.

Le développement des zones urbaines s'est opéré au détriment des zones cultivées. Les surfaces boisées ont régressé en conséquence des incendies. L'unité paysagère a subi, de façon répétée, des incendies sur des petites surfaces. Ceci s'explique par la proximité des zones habitées avec les pinèdes.

Les espaces cultivés deviennent résiduels. Certains en friche questionnent sur leur devenir.



LES DYNAMIQUES URBAINES

Ce sont incontestablement les dynamiques les plus marquées. La population du Bassin de Gardanne est passée de 45 402 habitants en 2006 à 48 503 en 2020 soit une augmentation de 6,8 %*.

Mais cette augmentation est inégale. Gardanne connaît la croissance la plus faible (+3 %) tandis que Meyreuil enregistre la plus forte hausse avec près de 20 % de croissance démographique. Le désamour pour les centres-villes denses font se reporter les choix de la population vers la maison individuelle et si possible dans un environnement le plus naturel possible.

De nombreuses zones pavillonnaires sont apparues en plaine, au pied des villages de Bouc-Bel-Air ou de Simiane-Collongue, sur les versants en contrebas de Meyreuil. Certaines opérations en cours sont en contact direct avec la voie rapide.

La diffusion de l'habitat individuel efface les limites urbaines et installe un *continuum* urbain. Le passage d'une commune à l'autre se fait sans repère dans un paysage péri-urbain monotone avec la répétition de modèles de plus en plus standardisés. Au milieu des zones pavillonnaires ou au cœur de terres encore agricoles, apparaît une maison de maître, ainsi que des petits édifices associés à l'activité agricole comme des puits, des cabanons ou des norias.

Impacts

- Disparition de surfaces agricoles.
- Mise en place d'un continuum urbain.
- Monotonie des paysages péri-urbains.
- Fragmentation des versants boisés et des plaines par l'habitat diffus.
- Proximité directe avec les espaces boisés avec comme conséquence l'exposition accrue au risque incendie.



BOUC-BEL-AIR





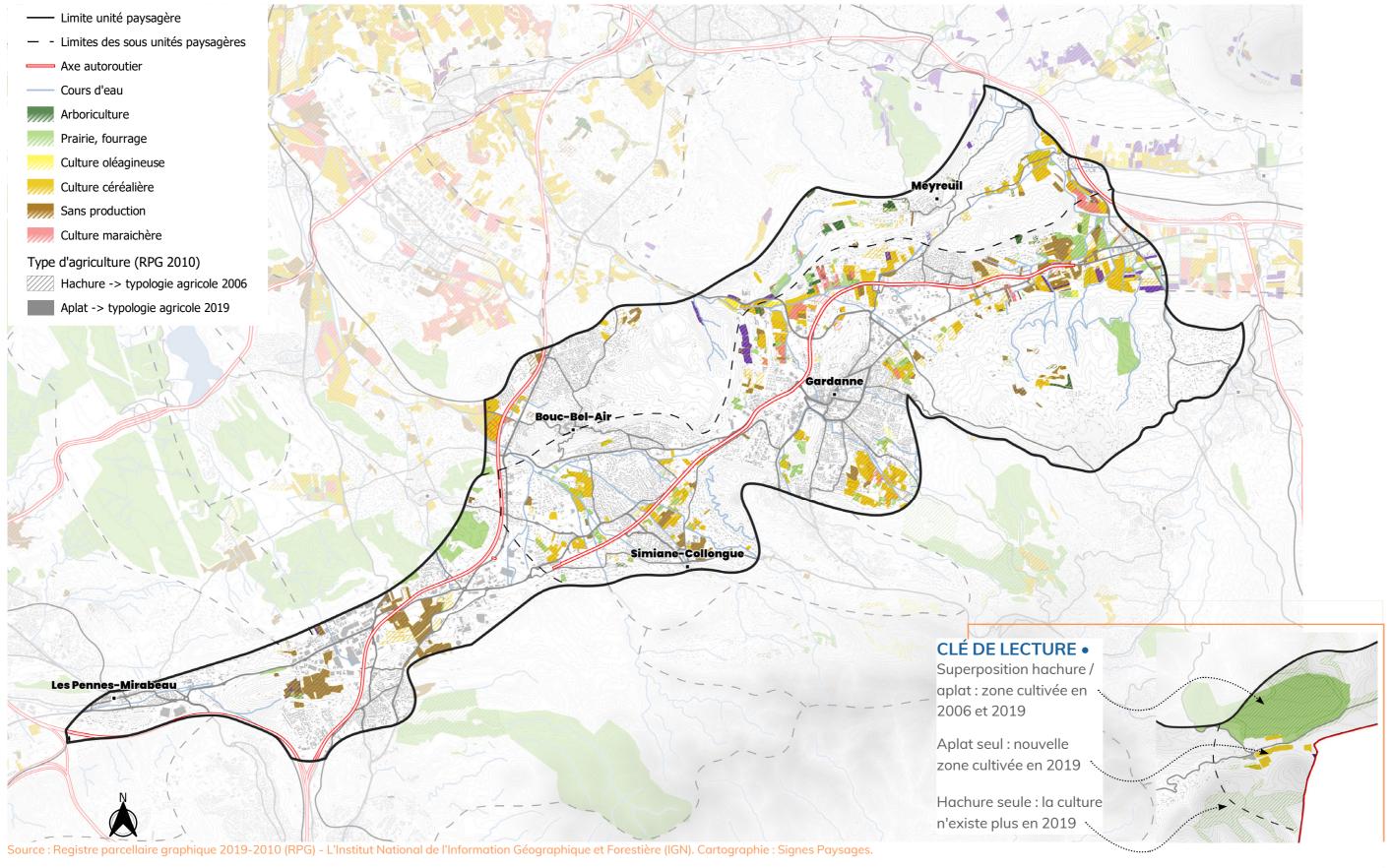
URBANISATION À L'EST DE GARDANNE



^{*} source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020

L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles







LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Elles sont multiples et ont des effets sur les paysages différents. Il y a les paysages industriels de Gardanne et ceux commerciaux de Plan de Campagne. Imbriquée dans ces grands ensembles, une multitude de petites activités artisanales et tertiaires auxquelles il faut ajouter les carrières d'extraction et les cimenteries.

Les activités industrielles •

Les transformations ne viennent pas de nouvelles implantations. L'activité industrielle est encore dynamique mais elle connaît des adaptations dans ses modes de production, comme l'usine Alteo (ex Péchiney, Alcan, Rio Tinto). Ces adaptations sont nécessaires pour stopper les émissions polluantes. Ces impacts sont environnementaux avant d'être paysagers.

L'utilisation du charbon dans la centrale thermique est stoppée depuis le printemps 2021. La reconversion du site en centrale biomasse fonctionnant au bois a permis d'aller dans le sens de la transition écologique. Cependant cette reconversion présente des limites ; le marché du bois s'en est trouvé déséquilibré et des importations du Canada s'avèrent nécessaires.

D'autres reconversions ont été engagées notamment celle du puits Morandat, transformé en pépinière d'entreprises.

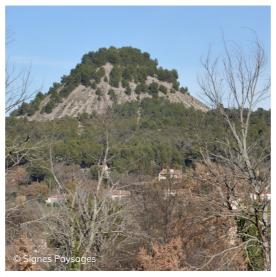
Toutes ces installations ont créé des paysages qui, pour beaucoup, font partie des horizons quotidiens des habitants de ce bassin. Le rouge de la bauxite marque les rues de Gardanne. Elles sont les témoins d'une histoire proche et plus ancienne. Les puits Z et Morandat racontent les vies ouvrières des mineurs. Ils sont devenus des patrimoines culturels et sociaux. Les terrils ont évolué en éléments de paysage ; petites collines pointues couvertes de pinèdes.

- Impacts

- Gigantisme des installations.
- Prégnance des silos, tours et cheminées.
- Diminution des émissions polluantes.



Les chevalements, témoignages de l'activité minière et éléments de paysage



Vestiges de l'activité minière : les terrils colonisés par la végétation



L'usine Alteo ex Péchiney à Gardanne



La centrale thermique de Gardanne



Plan de Campagne depuis la RD6



Dépôts de matériaux à la Sèbe, commune de Bouc-Bel-Air, le long de la RD6



Les abords dégradés d'entrepôts, lieu-dit le Pin



Nouvelle zone d'activités à la Barque sur la RD96

LES DYNAMIQUES d'évolution



Les activités artisanales et commerciales •

Une distinction doit être faite entre la grande zone commerciale de Plan de Campagne et les nombreuses zones d'activités et commerciales réparties sur l'unité paysagère.

Plan de Campagne existe depuis 1960. Entre 2006 et 2021, cette zone commerciale s'est agrandie à la marge. Les installations sont à l'échelle de la fréquentation qui la place au quatrième rang national. Même si les aménageurs ont, depuis quelques années, l'ambition d'espaces à échelle humaine, copiant les codes d'une ambiance villageoise, ces espaces marquent par leur minéralité. Gros consommateur de foncier, les bâtiments s'entourent de zones de parking et de manutention, nécessaires à leur activité.

Les perceptions sont différentes selon les points de vue. Depuis un point en surplomb, les toitures composent une nappe grise qui se déroule sous les yeux, relativement homogène. Plusieurs toitures sont aujourd'hui couvertes de panneaux photovoltaïques. Depuis le cœur de la zone commerciale, les perceptions sont autres. Les enseignes s'alignent dans un désordre de façades, de volumes et de couleurs. Le végétal est très souvent absent. La priorité est donnée à la voiture.

Le modèle architectural est celui du prototype et la composition spatiale est avant tout une réponse à des logiques marchandes et commerciales. Ce mot d'ordre s'applique à la moindre petite zone.

Plan de Campagne présente l'avantage de rassembler en un lieu les activités commerciales et de loisirs, même si la qualité paysagère reste discutable. Ce qui est plus préjudiciable pour les paysages est la multiplication de petites zones commerciales et d'activités.



De très nombreux bâtiments d'activités se sont installés, très certainement dans une logique d'opportunités foncières. La variété des formes répond à la diversité des activités ; elles sont tout autant artisanales que commerciales. Toutes ont le point commun d'appauvrir les paysages et de les désorganiser car les aménagements répondent avant tout à des impératifs de fonctionnalité.

- Impacts:

- Consommation de foncier.
- Disparition de surfaces agricoles et/ou perméables.
- Désordre visuel : couleurs, formes et volumes.
- Prégnance des espaces minéraux : parking, zones de stockage et de manutention.
- Étirement de l'urbanisation le long des axes routiers.

Les activités d'extraction •

Les cimenteries et carrières font partie intégrante des paysages du Bassin de Gardanne. C'est une activité encore dynamique et plusieurs sites sont toujours en exploitation.

Les installations se détachent sur la ligne d'horizon, comme celle des Chabauds, ou au sein du tissu urbain pavillonnaire par la blancheur de leurs silos, comme à Bouc-Bel-Air et Gardanne.

Les zones d'extraction sont des cicatrices dans les collines. A l'arrêt de l'activité, certaines ont été transformées en ferme photovoltaïque.

- Impacts

- Destruction de milieux et excavations.
- Cicatrice paysagère.



Les silos des sites d'extraction



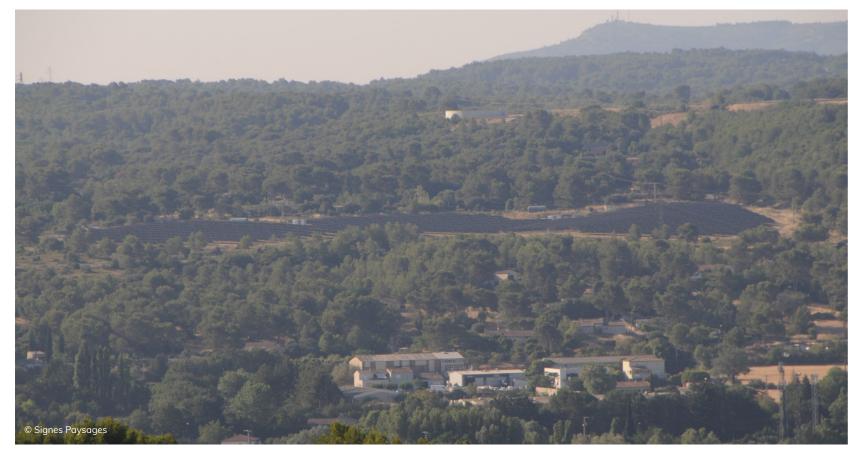
Le paysage confus des petites zones d'activités



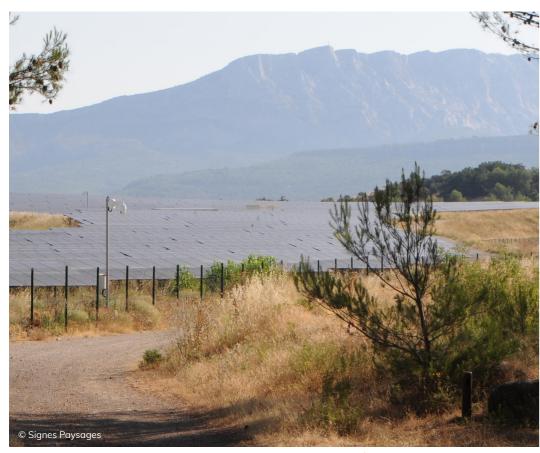
La silhouette caractéristique de la cimenterie des Chabauds



Les carrières d'extraction, véritables cicatrices paysagères



Parc photovoltaïque, aux Alphonses à Gardanne, créé sur des prairies



Le parc photovoltaïque du Grapon



Le solaire en ombrière sur des parkings à Plan-de-

LES DYNAMIQUES d'évolution



Les énergies renouvelables •

L'énergie renouvelable exploitée sur cette unité paysagère est le solaire. De nombreux parcs photovoltaïques sont installés autour de Gardanne. Si l'un d'entre eux a remplacé un site d'extraction, les autres ont été créé sur des espaces naturels. Le développement de cette énergie, nécessaire à la transition énergétique, interroge quand il se fait au détriment d'espaces naturels. Les impacts sur les paysages sont alors importants et à l'origine de véritables cicatrices paysagères.

Plusieurs enseignes de la zone commerciale de Plan de Campagne ont développé le solaire en toiture ou en ombrière sur les parkings.

Le bassin de Gardanne n'est pas pressenti pour le développement de l'éolien.

- Impacts

- Destruction de milieux par déboisement et défrichement.
- Impact visuel pour les espaces en vis-à-vis.

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021?

- Développement des urbanisations et des zones d'activités, risque de mitage de l'espace. Projets d'agrandissement de la zone commerciale de Plan-de-Campagne : réalisés sur la commune de Cabriès.
- ♦ Travaux routiers : élargissement de la RD6 à 2X2 voies : fait.
- Élargissement à 2 voies et électrification de la voie ferrée Aix-Marseille : réalisé jusqu'à Gardanne.



Source: atlas des paysages 2006.

QUELQUES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS MAJEURS DANS LA COMPOSITION DU PAYSAGE

Le Montaiguet, articulation entre le bassin d'Aix et le bassin de Gardanne.

Les versants collinaires bordent les plaines et les cuvettes.

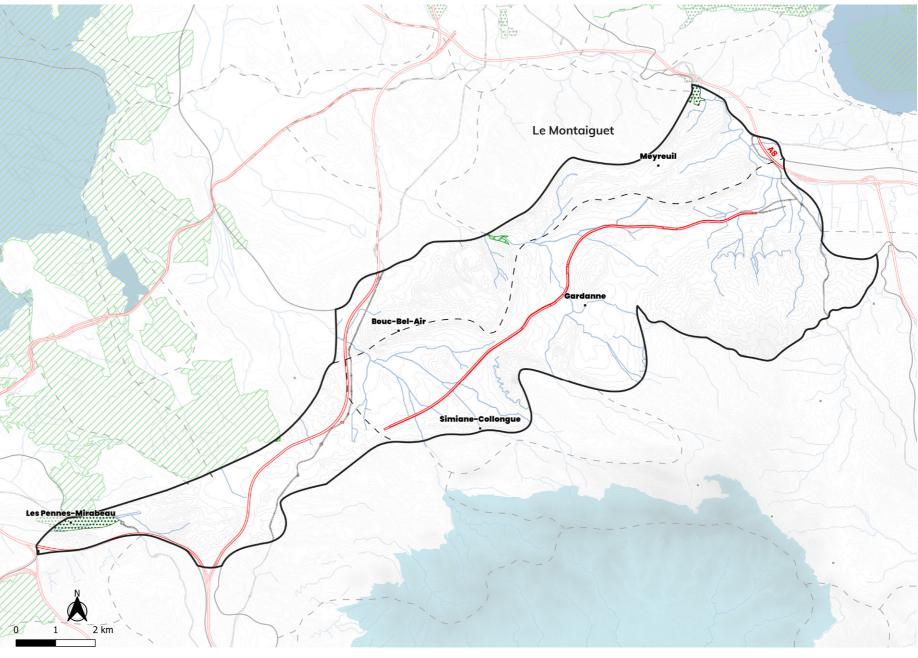
SENSIBILITÉ VISUELLE

Elle se caractérise par :

- Des relations de covisibilité entre les franges et les versants encadrant les plaines.
- Des perspectives majeures et l'ouverture visuelle des paysages vers la montagne Sainte-Victoire.

Le Guide Eolien PACA a inscrit

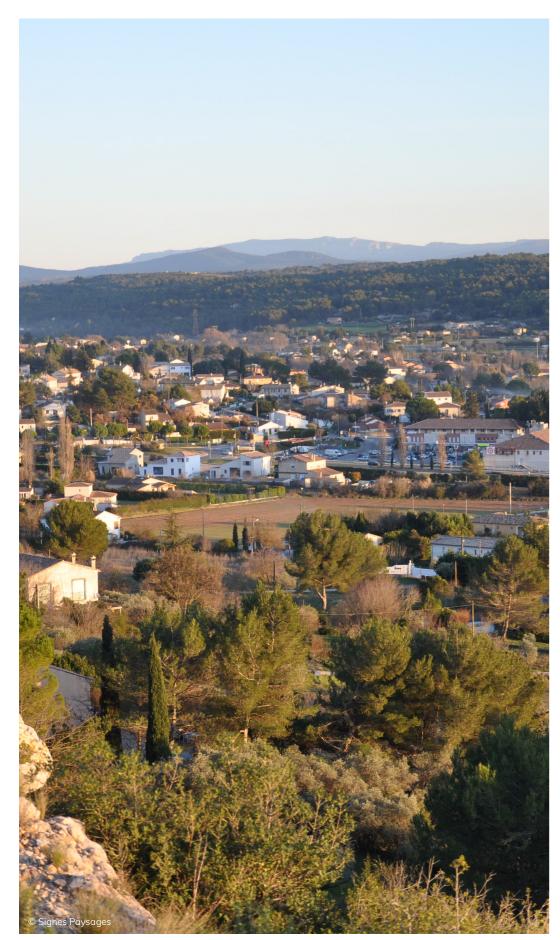
- Plan-de-Campagne, le bassin de Gardanne en zones de sensibilité très forte.
- Le Montaiguet en zones de sensibilité majeure, espaces a priori incompatibles avec l'implantation d'éoliennes.



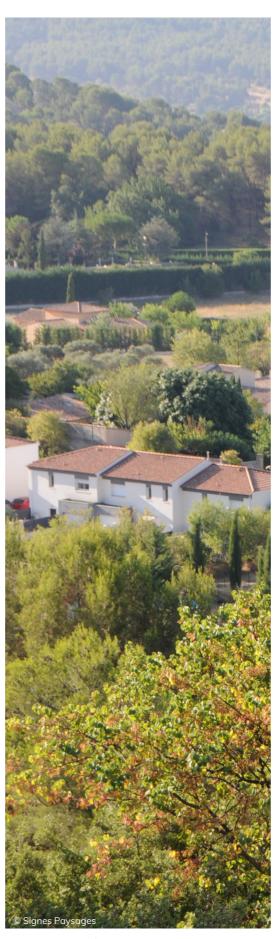
Source: Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie: Signes Paysages.

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021

- Limite unité paysagère
- Limites des sous-unités
- Axe majeur
- Cours d'eau
- Site classé
- Site inscrit Les Pennes-Mirabeau le village et ses abords



Confusion de la trame urbaine et paysagère, le Plan de Meyreuil



Les enduits blancs se généralisent

LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LA LISIBILITÉ DE L'ENVELOPPE URBAINE

Le Bassin de Gardanne possède une attractivité certaine en tant que zone d'emplois. Cette attractivité économique est renforcée par sa position géographique, à proximité de grands axes de déplacements, mais aussi par son cadre paysager. Les vis-à-vis avec la Sainte-Victoire et le massif de l'Étoile sont recherchés et organisent son urbanisation. Bouc-Bel-Air, Simiane-Collongue et Meyreuil répondent à ces critères, offrant en plus l'ambiance villageoise. Ces communes mettent à disposition de nombreux équipements (bibliothèque, salle culturelle, centre d'hébergement de loisirs, skate-parc, tennis...) afin d'offrir la meilleure qualité de vie à leurs habitants.

Sur les versants du Montaiguet, de l'Étoile ou en plaine, de nouvelles cellules pavillonnaires ainsi que des petits collectifs s'installent le long des axes de desserte et à force construisent un *continuum* urbain. Le modèle de la maison entourée de son jardin se répète et se diffuse mais en l'absence de réelle composition avec la trame existante, c'est un paysage fragmenté qui se met en place ; fragmenté mais aussi monotone avec la standardisation des modèles architecturaux.

La lisibilité de l'enveloppe urbaine se perd et l'imbrication d'habitats, de petites zones commerciales et d'activités rend confuse la lecture urbaine.

- Confusion de la trame paysagère et urbaine avec l'enchevêtrement d'habitats, d'activités et de commerces.
- Perte de lecture des limites urbaines par le continuum urbain.
- Banalisation des caractères architecturaux avec la répétition d'un modèle standardisé de maisons sur catalogue. Apparition de nouveaux caractères architecturaux étrangers aux caractères locaux : enduits blancs, ouvertures et volets anthracites...

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017



LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Cette activité n'est pas prépondérante pour cette unité paysagère mais elle tient un rôle important dans la qualité des paysages. Elle est variée. Cultures céréalières et maraîchères, vignes sont les principales productions. Plusieurs parcelles sont en prairie. Il existe aussi plusieurs centres équestres, dont les bienfaits pour le paysage sont discutables. Les politiques urbaines ont placé comme objectif leur préservation. L'expansion urbaine s'est faite au détriment des espaces agricoles. L'agriculture est aujourd'hui à l'état relictuel. Plusieurs parcelles en friche témoignent d'une tendance à la déprise.

Le maintien de l'activité agricole est pourtant essentielle car elle installe des respirations dans un tissu urbain plus ou moins lâche mais continu. Elle permet également l'écriture des limites urbaines et la diversité des paysages.

- Maintien d'une diversité des paysages.
- Maintien de respirations urbaines et de coupures dans le continuum urbain.

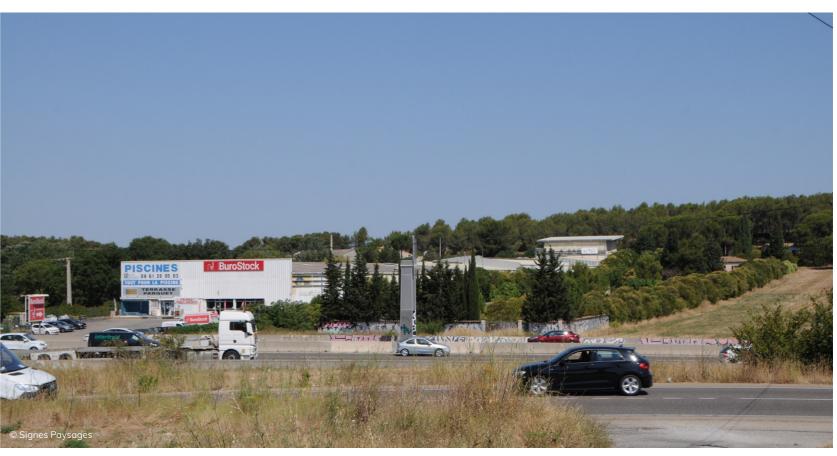
LE DÉVELOPPEMENT DES PETITES ZONES D'ACTIVITÉS ET COMMERCIALES

La multiplication des zones d'activités est un processus encore en cours. Si leur développement répond aux besoins des populations, offre des emplois, le préjudice porté aux paysages tient dans l'absence de qualité architecturale et de gestion économe du foncier. Les opportunités foncières sont les raisons de leur implantation.

- Désorganisation des paysages péri-urbains.
- Artificialisation et imperméabilisation des sols.
- Dégradation du paysage des routes par l'absence de qualité architecturale des bâtiments et d'aménagement des abords.
- Désordre visuel par l'hétérogénéité des formes, des couleurs et l'accumulation d'enseignes.



L'importance des parcelles cultivées ou en prairie comme respiration dans le tissu urbain



Une des nombreuses petites zones d'activités, ici entre Plan-de-Campagne et les Chabauds





La crête déboisée et hérissée des panneaux solaires du parc du Grapon



Le parc solaire de Bramefan à Fuveau

LES ENJEUX en 2021



LE DÉVELOPPEMENT DES PARCS SOLAIRES

L'unité paysagère du bassin de Gardanne rassemble un nombre important de parcs photovoltaïques au sol.

Ces ensembles se sont installés sur d'anciennes carrières et occupent une grande surface en crête ou en versant, les rendant particulièrement perceptibles dans le paysage. Le parc de Bramefan à Fuveau a été installé sur un ancien terril minier. Il est en contact visuel direct avec la montagne Sainte-Victoire.

Ce principe d'implantation peut sembler vertueux car les installations utilisent un site déjà dégradé. Mais ils hypothèquent les possibles renaturations, profitables aux paysages et à l'environnement. Un nombre important d'hectares de nature a été ainsi sacrifié.

Compte-tenu du nombre de bâtiments d'activités présentes dans l'unité paysagère, l'utilisation de leur toiture comme supports aux panneaux solaires, est une alternative à développer en priorité.

- Cicatrices dans les surfaces boisées.
- Impossibilité de renaturation des anciennes carrières.
- Impacts visuels importants et vis-à-vis dégradés.



Accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Limiter l'effet "mitage" des boisements en pensant densité et forme.

Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans le relief pour éviter des terrassements "cicatrices".

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante (orientation des faîtages, trame viaire) et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Maintenir la lisibilité de l'enveloppe urbaine :

Organiser les transitions entre ville et "campagne".

Graduer les densités depuis la périphérie vers le centre

Assurer la qualité des entrées de ville et/ou les restructurer.

S'appuyer sur des structures paysagères : ripisylves, alignements d'arbres, haies, boisement...

Restructurer / requalifier les zones d'activités, commerciales et les zones d'habitat en périphérie pour traiter les lisières urbaines.

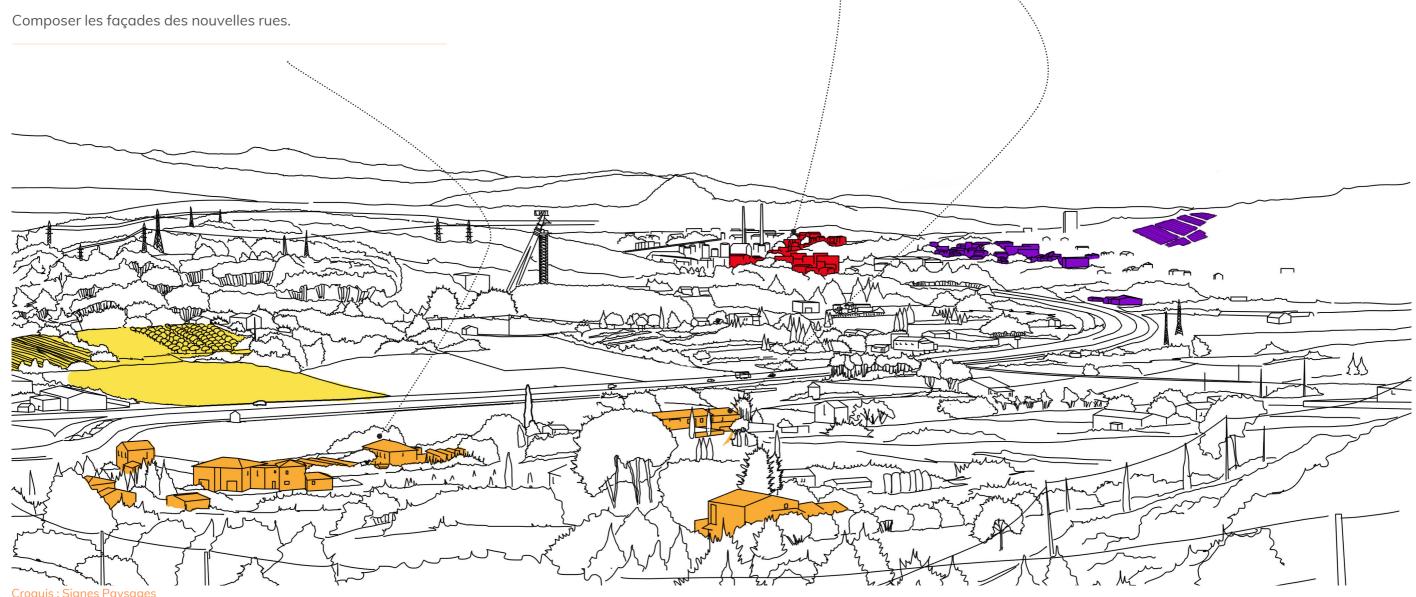
LES **PISTES** d'actions en 2021

Assurer la préservation des caractères architecturaux :

Éviter des matériaux et des couleurs étrangers aux palettes locales, comme les enduits blancs.

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Accompagner une réécriture contemporaine de l'architecture traditionnelle.



LES **PISTES** d'actions en 2021



Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation des petits éléments : puits, cabanons, murs en pierre...

Soutenir l'agriculture urbaine et péri-urbaine pour leur rôle dans la qualité des lisières urbaines et la composition de coupures urbaines.

Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques et rompre les logiques marchandes, commerciales et fonctionnelles:

Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être

Gérer la signalétique (enseignes et pré-enseignes, panneaux publicitaires)

Maîtriser le développement des énergies renouvelables et des infrastructures énergétiques:

Tenir compte des impacts sur les paysages : déboisement pour l'implantation de fermes photovoltaïques.

Encourager le solaire en toiture.

Tendre vers l'enfouissement des lignes HT et THT les plus prégnantes dans les perceptions : en crête, en plaine...

Engager la reconversion des zones d'extraction : zones de production d'ENR, base de loisirs, renaturation du site et reconstitution de milieux

